MINISTÈRES ÉDUCATION JEUNESSE SPORTS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE

Egalité Evateraité

Secrétariat général

Direction générale des ressources humaines Service de l'attractivité et de la politique des ressources humaines Sous-direction de l'attractivité des métiers et du recrutement

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu l'arrêté du 1er février 2012 fixant les modalités d'organisation, le programme et la nature des épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure et au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle ;

Vu l'arrêté du 1er février 2012 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des examens professionnels pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure et au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle :

Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle ;

Vu les propositions du président du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle est composé comme suit pour la session 2025 :

Président

M. Philippe MARCEROU Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Isabelle DUQUENNE Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche Académie de PARIS

Membres du jury

Mme Caroline BONNAL-COUSINARD Bibliothécaire assistante spécialisée de classe exceptionnelle

Mme Romane COUTANSON Conservatrice des bibliothéques

M. Thomas FRENCH-KEOGH Bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle

M. Timothée HULIN Conservateur des bibliothéques

M. Marc JAQUINOD Bibliothécaire

Mme Anne LOISEAUX Bibliothécaire

M. Stéphane REECHT Conservateur des bibliothéques Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de CRETEIL

Académie de PARIS

Mme Audrey SCHMITT Bibliothécaire assistante spécialisée de classe exceptionnelle

Académie de LILLE

M. Vincent TARDIF Bibliothécaire

Académie de PARIS

M. Olivier THOMAS Bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 04 décembre 2024

La sous-directrice de l'attractivité des métiers et du recrutement

Nadine COLLINEAU